Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé visant à renforcer la qualité et l'intégrité des retransmissions des séances du Conseil communal.

Au Collège des Bourgmestre et échevins,

Lors du dernier Conseil communal, un incident fâcheux s'est produit. Au moment où un membre de l'opposition prenait la parole sur la Note de politique générale 2025-30, le micro de ce dernier a été intentionnellement coupé pendant plusieurs minutes par un membre du Collège des Bourgmestre et échevins. Si ce geste soulève bien des questions sur l'attachement aux valeurs démocratiques de ce membre du Collège, il soulève également la question de l'intégrité et donc de la qualité des retransmissions des séances du Conseil communal.

Une nouvelle fois, est-ce que la majorité compte doter le Conseil communal d'une captation de ses séances à la hauteur de ses ambitions communicationnelles ?

Sans attendre un nouveau dispositif de captation, comment comptez-vous garantir à l'avenir l'intégrité de la captation des prises de paroles de l'ensemble des groupes politiques ?